



**Commission des Forêts
d'Afrique Centrale**

*Une dimension régionale pour la conservation
et la gestion durable des écosystèmes
forestiers*



*Empowered lives.
Resilient nations.*

*Projet Régional - CBSP - Partenariat pour la conservation de la biodiversité :
Financement durable des Aires Protégées dans le Bassin du Congo- PIMS 3447*

Communiqué final

de l'atelier national de lancement de la composante Cameroun du Projet Régional – CBSP-Partenariats pour la conservation de la biodiversité : financement durable des systèmes d'aires protégées dans le Bassin du Congo-PIMS 3447

L'atelier national de lancement de la composante Cameroun du Projet Régional s'est tenu le 5 juillet 2018 à l'Hôtel Djeuga Palace à Yaoundé.

La rencontre, organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC en partenariat avec le MINFOF/PNUD/FEM avait pour objectif général d'informer les participants sur les objectifs des résultats attendus de la mise en œuvre du projet, le rôle et les responsabilités des principales parties prenantes nationales ainsi que les mécanismes à mettre en place au niveau national en vue d'optimiser l'atteinte des résultats.

Elle a connu la participation des institutions gouvernementales (service du Premier Ministre, MINFOF, MINDEF, MINFI, MINTOUL, MINEPDED, MINEPAT), institutions intergouvernementales (REPAR, OCFA, COMIFAC), les partenaires techniques (UICN, ZSL, TRAFFIC, WWF, AWF), les ONG locales (APIFED, CEW), les représentants du PNUD, le secteur privé et les personnes ressources.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par deux allocutions : celle du représentant de la Coordination nationale COMIFAC pour le Cameroun, et celle de la Coordinatrice Régionale du Projet.

Dans son mot de circonstance, le Représentant de la CN/COMIFAC pour le Cameroun Monsieur Medjo a souhaité la bienvenue aux participants et a émis le vœu que l'atelier se déroule dans de bonnes conditions.

Dans son intervention, Madame Aline Malibangar Coordinatrice Régionale du Projet a remercié les participants d'avoir répondu présents à cet atelier en dépit de leurs multiples occupations. Elle a informé les participants qui n'ont pas pris part à l'atelier de lancement dudit

projet des objectifs visés afin que les uns et les autres apportent leurs contributions pour sa mise en œuvre.

Il a été ensuite procédé successivement à la présentation des participants et à la présentation des objectifs de l'atelier.

La modération a été assurée par Monsieur Yadji Bello qui a présenté le projet d'agenda de l'atelier comprenant les points suivants :

- Cérémonie d'ouverture et introduction de l'atelier,
- Session 1 : Contexte et objectif du projet régional/déclinaison nationale ;
- Session 2 : Exemple des mécanismes de financements durables des aires protégées en Afrique & Madagascar/Etude de cas : ANPN Gabon ;
- Session 3 : Gestion et financement des aires protégées du Cameroun ;
- Session 4 : Clôture

Session 1 : Contexte et objectif du projet régional/déclinaison nationale

Les participants ont suivi les présentations portant sur :

- Le rappel du contexte du projet
- Objectifs et résultats attendus du projet tels qu'inscrits dans le document du projet.

Ces présentations ont permis de comprendre l'historique et le contexte du projet et les pays bénéficiaires qui sont au nombre 6 et qui ont en commun le Bassin du Congo et appartiennent à l'espace COMIFAC.

Session 2 : Exemple des mécanismes de financements durables des aires protégées en Afrique et Madagascar/étude de cas : ANPN Gabon

Les différentes présentations liées à ces mécanismes de financement ont permis aux participants de cerner l'état de lieux de la biodiversité et les aires protégées du Cameroun et d'explorer les pistes de réflexion pour développer les mécanismes de financement durable des aires protégées.

En ce qui concerne les agences de aires protégées en Afrique et à Madagascar, il était question de montrer que la gestion des aires protégées a évolué dès lors qu'on a créé ces agences et les financements ont augmenté. Dans le même sens les fonds fiduciaires pour la conservation sont des opportunités de financements des systèmes d'aires protégées. D'autres mécanismes de financement existent tels que les paiements pour services environnementaux et les taxes sur l'environnement et les surfaces allouées aux agro-industries et autres entreprises extractives.

La Fondation TNS est un exemple de cas qui marche et qui apporte des financements durables au Parc National de Lobeke au Cameroun.

S'agissant de l'ANPN Gabon, l'historique de la création, la mise en œuvre et l'opérationnalisation financière de cette agence ont été présentés. Les enjeux d'un tel mécanisme dans le contexte actuel ont été relevés.

Session 3 : Gestion et financement des aires protégées du Cameroun

Les présentations relatives à cette session ont été évoquées à la session précédente.

Un groupe de travail a été mis en place sous la facilitation du projet régional. Son mandat sera défini de manière concertée par le MINFOF à travers un acte.

Au terme des présentations et des échanges, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

A l'endroit du PNUD

- Prendre le « lead » en vue de coordonner le plaidoyer en vue de la signature et la mise en place de l'agence de gestion des aires protégées
- Faciliter le fonctionnement du groupe de travail sur la gestion et les financements durables des aires protégées ;

A l'endroit du MINFOF

- Relancer le projet de création de l'agence de gestion des aires protégées
- Coordonner la participation des acteurs sectoriels dans la mise en œuvre de la composante Cameroun du projet régional ;
- Appuyer les experts nationaux dans la mise en œuvre de leur plan de travail

Fait à Yaoundé le 5 juillet 2018

Les participants